

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00391**

**SPL CREMATORIUM DE MONTMARTRE - RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 110

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 117

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,  
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA,  
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,  
Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET,  
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,  
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,  
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,  
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par  
Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ,  
M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,  
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,

Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20201203-02020002910

DATE D'ARCHIVAGE : 11 décembre 2020

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,  
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON,  
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCCQ, Mme Djida OUCHAOUA

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**SPL CREMATORIUM DE MONTMARTRE - RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

En 2017, Saint-Etienne Métropole est devenue actionnaire de la Société Publique Locale Crématorium de Montmartre en participant à la création de cette société. La société a pour objet la construction d'un crématorium public et son exploitation, directement ou par délégation à un tiers, ainsi que toutes activités s'y rapportant.

Le présent rapport a pour objet d'informer la Métropole sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

**I-DONNEES GENERALES**

**1.1- Composition du capital social**

Le capital social s'élève à la somme de 2 920 000 € divisé en 292 000 actions d'une valeur nominale de 10 € selon la répartition suivante :

Actionnaires	Nombre actions	Part en capital	Part en %	Nombre administrateurs
Saint-Etienne Métropole	226 495	2 264 950	77,57%	7
Loire-Forez	37 415	374 150	12,81%	2
Forez-Est	13 985	139 850	4,79%	1
Marches du Velay	14 105	141 050	4,83%	1
	292 000	2 920 000	100%	11

**1.2- Personnel de la société :**

Il n'y a aucun salarié au sein de la société. Mme BARGE dispose d'un mandat social en tant que directrice générale.

**1.3-Conformément aux dispositions des articles L232-1 et suivants du Code de commerce, nous vous informons des points suivants :**

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices,
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés,
- Prêts interentreprises : la société n'a consenti aucun prêt à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques,
- Filiales et participations : la société ne possède aucune filiale ou participation.

#### **1.4-Evénements significatifs intervenus en 2019 :**

2019 est la première année d'exploitation. Le nombre de crémations réalisées est de 2 277 pour un prévisionnel de 1 850 soit + 23.08 %.

Concernant l'équipement, quelques ajustements techniques ont été nécessaires en début d'exploitation mais depuis aucun autre dysfonctionnement n'est à signaler.

#### **1.5- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité du crématorium pendant la période de confinement avec une pointe à 22 crémations par jour avec la mobilisation des 3 fours contre une moyenne journalière de 9 (50% de crémations en + au mois d'avril).

L'équipement a dû être fermé au public le 17 mars 2020 à midi en accord avec les instances (Agence Régionale de Santé, Préfecture, Mairie, Métropole,...). La réouverture a pu se faire le 13 avril 2020 en limitant le nombre de personnes avec le respect strict des mesures sanitaires.

Globalement, l'équipe en place a assuré la continuité de service malgré une activité très soutenue, les délais de crémation sont restés stables avec un maxi à 72 heures.

Suite au déconfinement, les mesures sanitaires de sécurité (port du masque, distanciation, gel hydroalcoolique...) ont été conservées. Les dernières mesures de restriction de la préfecture ne concernent pas les cérémonies funéraires.

#### **1.6-Perspectives de la société :**

Un compte de résultat prévisionnel pour 2020 a été présenté au Conseil d'Administration du 12 février 2020.

## **II-COMPTES ANNUELS**

### **2.1 COMPTE DE RESULTAT :**

#### **2.1.1- Les charges d'exploitation**

Le total des charges d'exploitation s'élève à la somme de 1 019 546 €. Il se décompose de la façon suivante :

##### **- Autres achats et charges externes**

Ce poste s'élève à 524 294 € et comprend notamment :

- Fluides (gaz, électricité et eau) pour 91 721 €,
- Achats de prestations (marché avec CLAREA) pour 357 299 €,
- Maintenance pour 19 872 €,
- Honoraires (expert-comptable, commissaire aux comptes, conseil juridique) : 16 615 €.

##### **- Salaires et traitements :**

Le montant est de 66 042 € correspond aux indemnités du mandat social de la directrice générale

##### **- Dotations aux amortissements et provisions :**

Ce poste qui s'élève à 407 752 € correspond à l'amortissement de l'équipement.

#### **2.1.2-Les produits d'exploitation**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 123 362 € dont 1 072 218 € pour les crémations et 19 550 € pour les reprises administratives. Les autres prestations représentent 29 668 € dont 11 900 € pour la location des salles de convivialité.

### **2.1.3- Résultats**

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 103 816 €. Il s'explique par une bonne maîtrise des charges, conformes à leur prévision et surtout un chiffre d'affaires bien supérieur aux prévisions.

Le résultat financier est déficitaire de 90 544 €.

Les charges financières soit 90 675 € correspondent aux intérêts sur les emprunts souscrits auprès de la Caisse d'épargne et du Crédit agricole.

Le résultat exceptionnel est nul.

En conséquence, le résultat net 2019 est bénéficiaire de 13 272 €. Aucun impôt sur les sociétés n'est dû car cet excédent est imputé sur les déficits fiscaux reportables.

### **2.1.4 « dépenses non déductibles fiscalement »**

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code qui s'élève à un montant global de 1 090 euros.

## **2.2-BILAN**

### **2.2.1-ACTIF**

#### **2.2.1.1 Actif immobilisé**

Le montant brut de l'actif immobilisé est de 7 121 207 €. La valeur nette comptable s'établit à 6 686 429 € après amortissement.

#### **2.2.1.2 Actif circulant**

Le total de ce poste s'établit à 1 191 390 € dont :

- Clients et comptes rattachés : 239 957 €,
- Autres créances : 81 067 €,
- Disponibilités : 867 155 €.

### **2.2.2-PASSIF**

#### **2.2.2.1-Capitaux propres :**

Les capitaux propres sont de 2 809 936 € et se décomposent comme suit :

- Capital social : 2 920 000 €,
- Report à nouveau des exercices antérieurs : -123 336 €,
- Résultat de l'exercice : + 13 272 €.

#### **2.2.2.2 Dettes :**

- Emprunts : 4 612 090 €,
- Dettes fournisseurs : 162 294 €,
- Dettes sur immobilisations 244 642 €,
- Fiscales et sociales : 45 290 €.

### **2.2.2.3 Informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients au 31.12.2019**

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après le(s) tableau(x) des dettes fournisseurs et des créances clients, relatifs aux informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients. Information non communiquée.

## **III-ACTIVITE OPERATIONNELLE :**

L'activité opérationnelle a été supérieure de 23 % aux prévisions. Cette augmentation est due principalement à l'élargissement de la zone de chalandise. Les ventes de prestations annexes sont dans la moyenne de la majorité des crématoriums français, notamment pour le pourcentage de salles de convivialité (9 %).

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, prend acte de l'activité de la SPL Crématorium de Montmartre en 2019.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**